

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 AVRIL 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Madame ARBORE, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Madame SONNERY à Monsieur GUEUR
Madame KREUTER CHADENAS à Madame FALCON
Madame BOULIN-BARDET à Monsieur de BOISSIEU

Le quorum est atteint.

Monsieur BROYER est désigné secrétaire de séance.

2026.03.37

**DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES
QUESTIONS DE DÉFENSE**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Dans le cadre des dispositions visant à renforcer le lien entre la Nation et les forces armées, l'Etat a souhaité que soit instauré au sein de chaque Conseil municipal une fonction de « *Conseiller municipal en charge des questions de défense* ».

Ce Conseiller a pour vocation de devenir un interlocuteur privilégié pour les questions relatives à la défense et sera tenu régulièrement informé.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- ✦ **DE DÉSIGNER en qualité de Conseiller municipal en charge des questions de Défense :**

Représentant (1)
Daniel GUEUR

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 10 AVR. 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Philippe BROYER
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260408-DEL_2026_03_37-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

2